

Le discours du récit journalistique entre littéralité et littérarité

Petru Ioan MARIAN

Université de Suceava

Abstract: The purpose of our paper is to check whether or not the news-coverage text displays conspicuous features. Namely, is this discourse self-sufficient, or does it rely on other formal language registers? The outcome of the above-mentioned debate is that, despite the media's commitment to outspoken factuality, academic inquiry in the field proves that telling apart the hard-fact narrative from the fictional one is easier said than done, to the extent to which, sometimes, the rhetoric devices of story-telling account for truth-attribution in the language of reporting.

Keywords: language of reporting, story-telling, fictionality, factuality.

Notre article cherche à vérifier l'existence des marques ou des propriétés narratives qui permettraient d'appartenir un texte à un genre discursif journalistique et, le cas échéant, si l'on pouvait parler d'un genre technique spécialisé.

L'un des objectifs du projet structuraliste a été l'identification des limites et des critères de la littérarité des textes. La fictionnalité est l'élément fondamental, à côté de celui formel, par lequel les poétiques classiques, nommées aussi essentialistes par le poéticien français Gérard Genette¹, certifient la littérarité. La

¹ Genette, Gérard, *Introducere în arhitext. Ficțiune și dicțiune*, trad. roum., Univers, București, 1994, p. 92.

fictionnalité valide le concept aristotélique de la *mimèsis*, compris comme représentation ou simulation des événements, des actions imaginées.

La distinction aristotélique entre l'histoire qui représente le particulier et la *poésie* qui surprend l'universel, le généralement humain, situe nettement le journalisme dans la proximité de l'histoire dont elle partage le même respect pour la vérité.

Pour Aristote, l'imitation est création et connaissance dans la mesure où le langage devient porteur de représentation. En configurant des mondes imaginaires, le langage dépasse sa fonction instrumentale – *legein* – de communication, information et action, et devient *poein*, moyen de création.

Du côté de la poétique close et essentialiste qui estime que certains textes sont littérature par leur nature même, et d'autres ne le seront jamais, la fiction représente la littérature même. Le critère thématique qui tient compte du contenu fictionnel devient la solution la plus répandue et la plus commode par laquelle ce type de poétique démarque les textes fictionnels et les textes non fictionnels.

Tracer les limites des narrations fictionnelles nous permettrait de distinguer entre les textes de presse et d'autres types de narration ou de comprendre quels genres de textes ne sont pas de la littérature et si l'on peut parler des traits intrinsèques qui garantissent la factualité ou la fictionnalité.

Selon Gérard Genette, ni le critère fictionnel ni celui formel n'épuisent pas le champ littéraire dans son intégralité, parce qu'on laisse de côté les textes non fictionnels en prose, non littéraires comme origine et intention, dont la littérarité est circonstancielle. Dans cette catégorie rentrent l'histoire, l'essai, l'autobiographie, les pages de journalisme littéraire et tout autre texte qui n'est pas marqué a priori par l'appartenance à la fictionnalité mais qui peut franchir la limite entre le factuel et le littéraire par sa qualité d'objet esthétique.

Un relativisme circonstanciel entoure de la sorte le statut factuel des textes non littéraires et le statut littéraire des textes fictionnels.

Si l'on applique le concept de fictionnalité au sens strict dans le cadre des récits journalistiques, le journalisme échappe aux discussions à cause de son engagement pour la réflexion fidèle de la réalité. Les catégories de la fiction et de la non fiction semblent des territoires complètement cartographiés, non problématiques, dont la rationalisation devient possible par le biais du sens commun. Cependant, il y a de nombreuses transgressions dans les deux sens entre authentique et fictionnel. Par sa forme, le journalisme tabloïde questionne la ligne qui sépare conventionnellement les faits de la fiction, l'information du spectacle et certaines pièces journalistiques sont appréciées comme objets esthétiques par leurs qualités formelles.

Dans l'étude *The Politics and Poetics of Journalistic Narrative*, Phyllis Frus interroge la *textualité des discours*, en argumentant que la distinction entre journalisme et fiction n'est pas naturelle mais socialement construite. En analysant les cas singuliers des textes qui traversent les limites entre les genres factuels et fictionnels et qui exploitent la tension entre référentialité et littéralité (littérature non fictionnelle, non fictions comprises comme fictions, formes du nouveau journalisme, docudrame, etc.), Phyllis Frus sépare la littérarité et ses définitions esthétiques, en montrant que la compréhension conventionnelle des catégories fictionnelles et non fictionnelles influence le comportement du lecteur envers le texte.

Phyllis Frus étudie aussi la manière dont les auteurs ont relativisé la base de la distinction entre le réel et l'inventé.

Les débuts du journalisme remontent à la confusion entre la non fiction et la littérature. Les valeurs contemporaines du métier n'étaient pas encore fixées et les textes parus dans des périodiques ne différaient pas beaucoup de la littérature, le plus souvent les journalistes étant eux-mêmes des écrivains de fiction: „Le journalisme a été conçu traditionnellement plutôt comme un genre littéraire qu'un genre technique spécialisé. La modification du statut du journalisme comme sous-genre de la littérature et l'adoption d'une manière objective de raconter ont signifié une perte de l'indépendance pour le reporter; il n'était plus un libre plaidant

et un critique social. De la contrainte d'écrire ce que les lecteurs devaient connaître, ce qui constituait une perspective subjective, les journalistes sont avancés vers une position de complicité avec le *status quo*. Le journalisme objectif admet rarement son rôle dans la formation de notre milieu social; par contre, il soutient les conventions de l'invisibilité et du caractère naturel des événements.”²

L'auteur estime que le réalisme de la littérature américaine, de Twain à Hemingway, est une conséquence directe de l'expérience de ces auteurs en tant que journalistes. Les stratégies de l'omission, de l'indirection et de la modération, le minimalisme auctorial sont empruntés au discours non fictionnel du journalisme.

Le concept professionnel d'*objectivité* par lequel le journaliste s'auto-légitime est confronté par Phyllis Frus à la notion de *réflexivité*, pour démontrer que le réel est la conséquence des nouvelles et pour déqualifier l'idée courante que „les faits parlent d'eux-mêmes”.

La principale ligne argumentative du livre étudie le cas du Nouveau Journalisme et des romans non fictionnels. Ils appartiennent à un genre hybride nommé aussi *journalisme littéraire* ou *littérature des faits*, situé à la croisée de la réalité et de la fiction. L'importance du Nouveau Journalisme réside dans l'examen de la relation entre discours et réalité qui rend évidentes les implications idéologiques du réalisme.

Phyllis Frus étudie la situation ambiguë des pseudo-événements et des récits politiques partisans, résultats de la complicité de la presse avec ses sources. Cet horizon indéterminé, situé entre réalité et fiction, est peuplé de simulacres et d'événements de presse récrés ou recyclés et genres métissés tels les *docudrames* qui corrompent le principe du récit objectif: „Les nouvelles de soir de la chaîne CBS ont été accusées d'avoir publié de scènes de la guerre d'Afghanistan reconstituées et des images

² Frus, Phyllis, *The Politics and Poetics of Journalistic Narrative: The Timely and the Timeless*, Cambridge University Press, 1994, p. XVIII.

truquées qui représentaient des cormorans couverts du pétrole qui s'était écoulé suite aux sabotages irakiens sur les conduits de la côte saoudite. Nous sommes inondés par des «docudrames», dramatisations télévisés des événements récents, une forme qui selon New York Times ‘mine’ l’authenticité du documentaire et trahit l’idéal de l’objectivité par une approche unilatérale. Beaucoup parmi les techniques du Nouveau Journalisme ont été discrètement assimilées par les formes canoniques du journalisme.”³

Ces phénomènes questionnent la vraisemblance du fait rapporté comme nouvelle et rendent illusoire la prétention de distinguer nettement entre authentique et fictionnel. Phyllis Frus réfléchit sur les liaisons entre notre expérience subjective et l’observation objective de la réalité, entre le langage et la réalité, entre les textes et les événements: „Selon Rolland Barthes, la narration historique affirme ‘ce qui s’est passé’, mais le sens est possible seulement si quelqu’un l’affirme. (...) Quel domaine aurait priorité: les textes ou les événements du monde? (...) Le langage est-il responsable du sentiment que la vie est un tout organisé comme un texte cohérent qui a un commencement, un milieu et une fin?”⁴

Ce livre contredit le penchant de la critique littéraire d’une part, et des critiques des médias de l’autre, de réduire le caractère problématique des narrations à leur statut fictionnel ou factuel. Sans créer une nouvelle réalité, toutes les narrations posséderaient les pouvoirs intellectuel et politique de formuler des affirmations sur le monde qui restructureront notre cadre d’interprétation de l’expérience.

L’étude *Fiction et Diction* du poéticien français Gérard Genette examine les raisons qui feraient que le récit factuel se comporte narrativement différent de l’histoire fictionnelle par rapport aux événements relatés, dans les cas où ces derniers seront pris pour réels ou imaginés, sans pourtant les identifier. Rien dans la structure de l’histoire factuelle ne justifie la séparation entre l’histoire de fiction et celle des événements réels.

³ Frus, Phyllis, *op. cit.*, p. 4.

⁴ *Idem*, p. 5.

Après *Les Actes de Fiction* où il a nuancé les affirmations de John Searle sur les énoncés de fiction narrative qui seraient des „assertions mensongères” et „un acte illocutoire non spécifique”⁵, l'étude de Gérard Genette prend comme point de départ l'opinion tranchante du même auteur sur les actes du langages: „il n'y a pas de propriété textuelle, syntaxique ou sémantique, qui permette d'identifier un texte comme une œuvre de fiction, parce que le récit de fiction est une pure et simple feintise ou simulation du récit factuel.”⁶

Gérard Genette vérifie les deux hypothèses en comparant le récit factuel et le récit de fiction avec des critères qui tiennent de l'ordre, de la vitesse, de la fréquence et de la voix, pour identifier les rapprochements et les dissonances existants.

Les différences entre factuel et fictionnel apparaissent au niveau du mode et notamment de la voix. Le mode, catégorie genettienne qui renvoie aux registres discursifs, est „un révélateur du caractère factuel ou fictionnel d'un récit, et donc un lieu de divergence narratologique entre les deux types”⁷. Si le récit factuel se limite généralement à la focalisation externe, à l'enregistrement neutre de la réalité, le récit inventé est marqué par les indices textuels de sa fictionnalité: la présence des verbes de pensée et de sentiments attribués aux personnages, le monologue intérieur ou le style indirect libre. Ces symptômes sont considérés l'effet du caractère imaginaire des personnages dont la subjectivité devient ainsi transparente et analysable. Genette porte le même regard typiquement fictionnel sur le comportement inverse de la narration objective, qui se défend de sonder la subjectivité des personnages, car la narration factuelle n'interdit pas méthodiquement l'explication psychologique.

Les principales différences entre les deux régimes de narration peuvent être identifiées si, lorsqu'on répond à la question: „qui parle?”, on analyse les rapports du niveau entre auteur, nar-

⁵ Genette, Gérard, *Introducere în arhitext. Ficțiune și dicțiune*, Univers, București, 1994. p.119.

⁶ *Idem*, p.136.

⁷ *Idem*, p.145.

rateur et personnage. L'identité entre auteur et narrateur définit le récit factuel, tandis que la non-identité est un indice de la fictionnalité. Pourtant ces relations constituent des preuves relatives et indirectes qui ne fonctionnent pas toujours et l'exemple à portée est l'autofiction où l'auteur est identique au narrateur et aux personnages, tout comme dans l'autobiographie, mais le destin du personnage est fabriqué. (<http://www.vox-poetica.org/t/articles/wagner2006.html> - edn59#_edn59)

Entre les récits fictionnel et factuel l'auteur voit des interactions et glissements d'un régime à l'autre. C'est le cas des autobiographies fictives qui inhibent les signes de fictionnalité, en simulant parfaitement l'historiographie, ou le cas de la mise en fiction des formes de récit factuel et objectif comme le reportage et l'enquête journalistique, processus qui caractérise *le Nouveau Journalisme*.

Toutes les marques de la fiction ne sont pas de nature narratologique, au contraire, les plus nombreuses sont paratextuelles, thématiques, stylistiques ou d'autre facture (noms des personnages, formules génériques d'ouverture), et les indices de fictionnalité et réciproquement de vraisemblance et de factualité ne sont pas des constantes immuables et naturelles des textes, mais une expression des normes avec un caractère conventionnel, variable et historique.

En conclusion, Gérard Genette exprime ses réserves sur le caractère hermétique de la distinction entre fictionnalité et factualité et sur la possibilité de délimiter les deux champs à partir des traits d'ordre narratologique: „Si l'on considère les pratiques réelles, on doit admettre qu'il n'existe ni fiction pure ni Histoire si rigoureuse qu'elle s'abstienne de toute *mise en intrigue* et de tout procédé romanesque”⁸.

En empruntant les catégories du *Discours du récit* de Gérard Genette et en superposant l'analyse poétique formelle et l'analyse économiste-marxiste ou *libidinale*, Jean-François Lyotard⁹ exa-

⁸ *Idem.*, p.158.

⁹ Lyotard, Jean-François, „*Petite économie libidinale d'un dispositif narratif*”, in *Des dispositifs pulsionnels*, Galilée, Paris, 1994, pp.151-186.

mine en contrepoint *la narration fictionnelle* et *le récit journalistique*.

Si l'étude de Jean-François Lyotard semble se proposer d'identifier les traits propres aux discours du récit factuel, ses conclusions vont vers l'effacement des limites entre fiction et réalité. L'auteur analyse de point de vue narratologique une déclaration de presse de la compagnie Renault, parue dans le journal *Le Monde*, sur le meurtre d'un militant maoïste par un employé civil de l'usine de Billancourt, en suivant la relation entre référent et histoire, événement et production du discours, réalité et scénographie et son montage dans la narration.

Le soupçon exprimé dans des termes marxistes de Lyotard est que la neutralité longuement clamée et la factualité du récit de presse, avec leur „effet d'anonymat, de scène vide, de corps social”¹⁰ seraient une illusion entretenue par l'industrie capitaliste génératrice de biens, que le récit journalistique est un objet culturellement produit qui, d'une manière rétrospective, modifie et produit à son tour, la réalité qu'il décrit, en contrôlant ainsi ses affects: „L'industrie que nous connaissons, capitaliste, non seulement produit des objets industriels, mais aussi culturels. Le conteur, lui «sait» qu'il produit l'histoire en même temps que son récit (...), ne part pas de la référence, il la produit par la médiation de son récit. (...) Le narrateur ou metteur en scène ou romancier ou conteur «sait» que la mise en scène ne peut aller sans une mise hors scène concomitante, qui est la mise en réalité. Ainsi procède-t-il au renversement artiste, par lequel l'objet que le lecteur ou l'auditeur du récit reçoit comme l'histoire qui a provoqué la narration, est au contraire, pour lui qui la raconte, l'histoire que sa narration engendre. Non ce qui le fait parler, mais *ce qu'il nomme*. Nommer la chose en tant que la produire.”¹¹

Effet de ce processus onomatourgique, l'événement est extrait du régime de la référence, de l'évidence documentée et puis implanté sur le terrain fertile, plein de possibilités de la narration.

¹⁰ Lyotard, Jean-François, *op. cit.*, p.186.

¹¹ *Idem*, pp.152-155.

La déclaration de presse de la régie Renault n'offre pas une diégèse ou un témoignage, la matière première de la narration, mais un discours organisé diachroniquement après une série quelconque d'opérations narratives, une mise en scène qui efface la tension provoquée par l'incident et rend impossible la reconstitution de la vérité historique.

Tout comme Jean-François Lyotard démontre à travers cette étude, la modification des contours de la référence par la mise en intrigue des événements et la construction d'un corps social qui sera le réceptacle, la mémoire de ce discours se fait, principalement, en contrôlant très fermement les rapports entre discours et histoire, au niveau de l'ordre, de la durée, de la fréquence, du mode, de la distance, de la perspective et de la voix, afin de générer l'effet d'objectivité de la narration où son objet semble s'incarner soi-même.

Pour ne citer qu'un exemple, la coïncidence de l'ordre des séquences de l'histoire et du discours (bien que la correspondance et l'identité ne peuvent pas être considérées plus naturelles que tout autre forme de disposition des séries de séquences temporelles) efface les traces de l'activité narrative du texte, en enveloppant en anonymat l'instance qui le produit.

Une conséquence de ces relations d'identité est la consécution, la confusion entre temporalité et causalité. L'effacement des marques narratives des interventions d'une instance dans le texte et l'identité entre l'ordre de l'histoire et du discours impose comme succession temporelle des faits semble non seulement logique et inévitable, en exerçant une fermeture du sens et une tyrannie sur l'interprétation: „Si l'instance narrative s'abolit, elle retire au lecteur la faculté de jouer avec les segments de la série Histoire comme de la série Récit, de les isoler de leurs voisins immédiats et donc de défaire ces chaînes de sens où ils paraissent pris.”¹²

Les conclusions à retenir sont que malgré l'engagement du journalisme pour la réalité, on ne peut pas s'attendre à recons-

¹² *Idem*, p.164.

tituer l'histoire sur les déclarations de presse, que la référence du texte se perd inévitablement dans le montage du discours, qu'il n'y a pas d'argument assez puissant pour valider la distinction entre information et histoire et que le territoire juridictionnel du journalisme n'est pas seulement dans la réalité et la vérité, mais aussi dans la narration et l'histoire.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel, *Le récit*, PUF, Paris, 1984.
- Ardeleanu, Sanda-Maria, *Repere în dinamica studiilor pe text. De la o Gramatică Narrativă (GN) către un model de Investigație textuală (IT)*, Editura Didactică și Pedagogică, București, 1995.
- Frus, Phyllis, *The Politics and Poetics of Journalistic Narrative: The Timely and the Timeless*, Cambridge University Press, 1994.
- Genette, Gérard, *Introducere în arhitext. Ficțiune și dicțiune*, trad. roum., Univers, București, 1994.
- Lyotard, Jean-François, „Petite économie libidinale d'un dispositif narratif”, in *Des dispositifs pulsionnels*, Galilée, Paris, 1994.